



# Microfermes en Suisse romande : Business model & Design

## Cycle de cours sur les microfermes et la permaculture

Un cycle de cours sur les microfermes et la permaculture est proposé par AGRIDEA et le FiBL, permettant d'accompagner l'émergence des microfermes. Sur petites surfaces, ce type de ferme produit généralement des aliments bio, dans une démarche agroécologique, encadré par les principes de la permaculture.

<b>Date :</b>	22 septembre 2022
<b>Lieu :</b>	Ferme de Lilan, L'Island 1, Bavois
<b>Responsables :</b>	Florian Rudaz, AGRIDEA ( <a href="mailto:florian.rudaz@agridea.ch">florian.rudaz@agridea.ch</a> ) Claire Asfeld, AGRIDEA ( <a href="mailto:claire.asfeld@agridea.ch">claire.asfeld@agridea.ch</a> ) Hélène Bougouin, FiBL ( <a href="mailto:helene.bougouin@fibl.org">helene.bougouin@fibl.org</a> )
<b>Nr. du cours :</b>	22.332
<b>Objectifs :</b>	<b>Les participant-e-s :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Découvrent sur le terrain un exemple de microferme (notion de « design », stratégie de vente et positionnement marketing).</li><li>• Reconnaittent les principes et activités caractérisant une microferme.</li><li>• Sont sensibilisés aux étapes d'implantation de ce type de projet (exemples de stratégie commerciale à la lumière de ses besoins et objectifs).</li><li>• Peuvent appliquer des éléments de méthodes à d'autres projets.</li></ul>
<b>Publics :</b>	Tout-e conseiller-ère agricole intéressé-e pour accompagner des porteur-se-s de projets de microfermes issu-e-s ou non du milieu agricole.  Tout-e agriculteur-riche et tout-e porteur-se de projet issu-e ou non du milieu agricole. Toute personne impliquée ou intéressé-e par un projet collectif de microferme, y compris en contexte urbain.



**agridea**

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS  
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL  
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI  
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

## Jeudi 22 septembre 2022

Le cycle de cours microfermes et permaculture a pour but d'explorer notamment différentes thématiques liées à la microagriculture :

- faire connaître les pratiques et les notions propres à ces systèmes ;
- explorer les nouvelles pratiques ;
- aller plus loin dans les techniques liées à ce type d'exploitation.

Ce cours proposera la visite d'une microferme, l'exploration des modèles d'affaires, des stratégies de vente et de leurs implications sur le design d'une microferme.

<b>09h00</b>	<b>Accueil</b>
<b>09h30</b>	<b>Modèle d'affaires</b>
<b>10h50</b>	<b>Visite du site de la Ferme de Lilan</b>
<b>12h00</b>	<b>Repas</b>
<b>13h30</b>	<b>Bases du Design et Design appliqué au cas de la ferme de Lilan</b>
<b>14h20</b>	<b>Processus de design</b>
<b>15h00</b>	<b>Ateliers Design et réseautage</b>
<b>17h00</b>	<b>Fin du cours</b>

Ce cours fait partie d'un cycle de formation continue « microfermes et permaculture » réalisé en partenariat FIBL-AGRIDEA.

## Informations pratiques

### Tarif du cours

- Porteur-se-s de projet, agriculteur-riche : **CHF 90.-**
- Forfait conseillères et conseillers, collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 180.-**
- Étudiant-e-s : **tarif adapté (nous contacter svp)**
- Autres participant-e-s/ non membres : **CHF 300.-**

### Coûts supplémentaires (optionnel)

- Repas sur place CHF 25.-

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

### Inscription

[22.332](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions)

### Délai d'inscription

15 septembre 2022

### Informations

+41 (0)21 619 44 06  
[cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 25 sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.